



Volant

Mod DOC 19.01

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



25026121

gale,
al,

Déposé / Reçu le

18 FEV. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
trancophonie de Bruxelles

N° d'entreprise : 0642 506 323

Nom

(en entier) : FUMI

(en abrégé) :

Forme légale : SCOMM

Adresse complète du siège : AVENUE BESME 91, 1190 FOREST

Objet de l'acte : TRANSFERT SIEGE SOCIAL

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 10 FEVRIER 2025

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Mme Congan Valérie.

L'assemblée a pris à l'unanimité la décision suivante :

Transférer le siège social à partir du 10 février 2025 à l'adresse suivante :
Rue des îles 2, 6821 Lacuisine.

Tous pouvoirs, avec faculté de substitution, sont conférés à la Fiduciaire DLB (Thomas Bastin),
à 1020 Bruxelles, avenue de la Reine des Prés 7, afin d'assurer l'inscription et la communication de la
société auprès d'un guichet d'entreprises (Banque Carrefour des Entreprises) et de l'Administration de la Taxe
sur la Valeur Ajoutée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui a démarré à 10 heures est levée à
10 heures 30 après rédaction, lecture et approbation du présent procès verbal.

Congan Valérie

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).